

ECHO

de

Marly



Parc des aventuriers,
Orée sud



p.13

Marly jam session : 4^e édition
des rencontres de la culture hip-hop



p.18

Les Arts du feu
et les 30 ans du conservatoire



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES • ÉTÉ 2013 • N°79 • info@marly57.fr • www.marly57.fr

Directeur de publication : Thierry Hory • Rédacteur en chef : Raphaël Roux • Responsable de la rédaction : Magali Adam
Conception graphique : PhiXso • Impression : imprimerie Interprint • Nombre d'exemplaires : 5 000 • Crédit photo : Daniel Neisius, ville de Marly, Regard Image

Sommaire

p.04 Vie des quartiers

p.05 Sécurité

p.06 Vie sociale

p.08 Vie sportive

p.09 Infos associations

p.10 Vie scolaire

p.11 CME

p.12 Jeunesse

p.14 Travaux

p.15 Environnement

p.18 Vie culturelle

p.22 Jumelage

p.23 Budget

p.26 Agglomération

p.28 Vie des entreprises

p.29 Ça s'est passé à Marly

p.32 Démocratie locale

p.34 Vie civique

p.35 Etat civil

p.36 Agenda

L'agenda du maire

Vendredi 5 avril : inauguration du 2^e salon des Arts des fils de Marly.

Mercredi 10 avril : réception en mairie des gagnants du concours pour le nom de notre nouvelle salle culturelle. Ce sera le Nec.

Vendredi 12 avril : présent à la réunion organisée par la ligue contre la violence routière au centre La Louvière.

Vendredi 19 avril : interviewé par Radio Jerico dans l'émission Politiquement vôtre.

Samedi 20 avril : inauguration du 2^e salon des vins de Marly organisé par le Lions club.

Lundi 22 avril : au conseil d'administration du Val de Seille.

Samedi 27 avril : participation à l'opération Une rose un espoir.

Lundi 29 avril : visite du nouvel espace culturel avec M. Valembais sous-préfet de Metz Campagne.

Mercredi 8 mai : au monument aux morts puis inauguration des Greniers de Marly.

Mardi 14 mai : réunion à Metz Métropole pour l'avenir de la base aérienne 128.

Mercredi 15 mai : préside la commission développement touristique de l'agglomération de Metz Métropole.

Mardi 28 mai : réunion en mairie de Marly avec la police municipale et nationale ainsi que les Voisins vigilants.

Samedi 1^{er} juin : Inauguration de la Semaine de l'océan avec Patrick Weiten, président du conseil général.



p.21 Deuxième édition des Arts des fils, le salon dédié aux brodeuses, couturières et curieuses



p.29 Les gagnants du concours pour le choix du nom du nouvel espace culturel ont été accueillis en mairie



p.31 Inauguration des Greniers de Marly



Thierry HORY – Maire de Marly
Vice-président de Metz Métropole

Gestion des finances publiques : Marly obtient 20/20

Après avoir obtenu une 3^e fleur au concours régional de fleurissement, notre ville continue de se distinguer, cette fois-ci dans le domaine budgétaire. Dans le cadre de l'Argus des communes établi par l'association nationale, Les contribuables associés (www.contribuables.org) c'est la bonne gestion des finances municipales de Marly qui est mise à l'honneur. En effet, notre ville vient d'obtenir la note maximale de 20/20. En Moselle, Marly apparaît même dans le top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées. Cette association a procédé au diagnostic financier des 36000 communes de France en les classant par taille. Se basant sur les chiffres du Ministère des finances et de l'économie et en comparant les comptes administratifs de chacune d'entre elles, l'association a, notamment, examiné quatre critères financiers significatifs : le coefficient d'autofinancement, le ratio de rigidité structurelle, celui d'endettement et le coefficient de mobilisation fiscale. Une méthodologie analytique rigoureuse prenant en compte, surtout au niveau de la fiscalité, de ce qui ressort de la respon-

sabilité de la municipalité et des autres intervenants (Etat et collectivités territoriales tiers) ! Si l'on compare avec les villes de même strate, le résultat est plus qu'éloquent et se passe de commentaires : des dépenses de fonctionnement maîtrisées (30 % de moins), une fiscalité mesurée (moins 19 %) et un endettement en nette baisse (~ 50 % !) ... Cette bonne note est d'autant plus remarquable que les chiffres pris en compte s'arrêtent en 2011. De fait, cette analyse n'a pas encore enregistré les budgets 2012 et 2013 marqués par les baisses des taux de la fiscalité municipale, respectivement de moins 1 % et moins 3%.

UNE VILLE ENCORE PLUS ATTRACTIVE PAR SES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Et pendant ce temps les travaux continuent. Le Nec, future salle d'excellence culturelle du pays messin sera inauguré le samedi 7 décembre. La passerelle des bords de Seille devrait être opérationnelle durant l'été. La Zac Bellefontaine

n'en finit plus d'accueillir de nouvelles entreprises. L'éco-quartier Paul Joly et la rue de Metz commencent à prendre forme. Sans oublier les divers travaux de voiries qui s'annoncent ainsi que l'agrandissement de la déchèterie. Nous aurons d'ici la rentrée de septembre une ville bien préparée pour l'avenir.

Je souhaite à l'ensemble des Marliennes et Marliens de bonnes vacances. A Marly ou ailleurs, que cet été soit pour vous et vos proches un moment de sérénité, de joie et de retrouvailles en famille ou entre amis.

VOISINS VIGILANTS

En été, comme tout au long de l'année, soyons toutes et tous des voisins vigilants.

Police nationale : 17

**Police municipale :
03 87 64 80 17**

RÉFÉRENTS DES COMITÉS DE QUARTIER

CENTRE VILLE

MENDES TEIXEIRA José – Rue des Ecoles
06 34 51 58 35
jose.mendes-teixeira@marly57.fr

GARE

HOUILLON Gilles – Rue de Largentier
06 80 89 40 24
gilleshouillon57@gmail.com

LES CLOS

ARGAUD Marie-Jeanne – La Grange aux Ormes
03 87 62 65 04
mj.argaud@numericable.fr

CHOISEL Evelyne – Clos des Sorbiers
03 87 63 72 87
evelyne.choisel@numericable.fr

KHERBOUCHE Boualem – Hameaux de Marly
06 15 47 80 46
kherbouche.family@gmail.com

SAINT MARD Catherine – Hameau de la Grange
06 10 69 30 65
henaultca@numericable.fr

VUILLEMIN Brigitte – Clos des Lilas
06 70 76 15 75
bvuillemin57@gmail.com

MARLY FRESCATY

HEYMES André – Rue Henri Farman
03 87 66 95 08
andreheyemes@yahoo.fr

LEE Joëlle – Rue J.J Henrion
03 55 80 04 46
jo.lee@numericable.fr

ORÉE NORD DELAITRE

FRANCESCHINI Martine – Rue du Muguet
03 87 62 58 03
mfd57@orange.fr

MARCUS Sylvie – Avenue de Magny
03 87 63 91 01
gilles.marcus@free.fr

ORÉE NORD SEILLE

BUZON Nicole – Rue des Bleuets
03 87 62 20 06
nrbuzon@numericable.fr

LIENHARDT Aurélie
06 79 02 15 44
aurelie.lienhardt@marly57.fr

ROUX Raphaël – Sentier des Fauvettes
06 37 99 96 63
raphael.roux@marly57.fr

ORÉE SUD

PELLARIN Jean-Philippe – Rue Gandhi
03 87 63 44 14
jp.pellarin@neuf.fr

SCHILLY Jean-Marie – Rue de Bretagne
03 87 63 91 72
jean.schilly.2@numericable.fr

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA VILLE
POUR ACCÉDER À L'ESPACE INTERACTIF
DES COMITÉS DE QUARTIER !

Mieux vivre ensemble

Il ne suffit pas que les rues soient propres ou les espaces verts entretenus, nous participons tous au "bien vivre ensemble". A l'image de la fête des voisins, la convivialité et la bienveillance sont souvent les clés d'une vie et d'une ville harmonieuse. La qualité de vie dans un quartier, c'est aussi un sourire au voisin, un mot de bienvenue au nouveau locataire et un geste de solidarité vers ceux qui en ont besoin. Voici un petit rappel des usages en vigueur pour éviter les problèmes et passer un bel été !

BRÛLAGE INTERDIT

Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit selon l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1992. Il est important pour l'environnement et notre bien-être de ne pas provoquer d'incendies. Toutefois, l'incinération de la paille ou des déchets des récoltes peut s'effectuer occasionnellement et de façon réglementée. Il faudra alors adresser une déclaration à la mairie de Marly, cette dernière devant être visée et datée par le maire.

BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à

gazon, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, etc.) ne peuvent être effectués que dans les tranches horaires suivantes :

- ▶ de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- ▶ de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi,
- ▶ de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.

De manière générale, pour ce qui concerne les bruits de voisinage résultant d'activités professionnelles ou de loisirs, il convient de respecter les principes suivants. Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils, appareils ou autres engins de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente. Les propriétaires, directeurs ou gérants d'établissement ouverts au public, tels que les cafés, les cinémas, les restaurants ou les discothèques, etc., doivent prendre toutes les mesures utiles pour éviter que la musique diffusée à l'intérieur de l'établissement ou tous autres bruits ne s'entendent à l'extérieur.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question : 03 87 63 23 38

FÊTES DES VOISINS : LES PRÉMISSSES DE L'ÉDITION 2013

Les intempéries n'ont pas empêché les habitants les plus motivés de faire leurs fêtes des voisins. Voici quelques clichés des Marliens, parmi les plus courageux, qui ont célébré ensemble cette fête placée sous le signe de la convivialité.



Rue des Pâquerettes

Conseils aux seniors : réunion prévention sécurité le 12 septembre

Les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Afin d'apporter de l'aide aux plus vulnérables d'entre nous, une réunion est organisée le jeudi 12 septembre, de 14h30 à 16h30, au cinéma Marlymages.

Eviter d'avoir trop d'argent liquide sur soi, être vigilant aux guichets automatiques ou porter son sac fermé et en bandoulière sont des gestes simples qui permettent de se prémunir contre les actes malveillants. Les collectivités locales,

les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont des interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider. Ils participeront également à cette réunion puisque ce sont eux qui vont l'animer et présenter les bons gestes à adopter. Cette réunion est ouverte à tous, l'entrée est libre.

NUMÉROS UTILES

Numéro d'urgence : 112
Police/gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Carte de crédit perdue ou volée :
0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 683 208
Info. escroqueries : 0 811 020 217
Téléphone portable perdu ou volé :
> SFR : 1023
> Orange : 0 800 100 740
> Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Avant de partir en vacances, ayez les bons réflexes !

Avant de partir en vacances, quelques gestes simples permettront d'éviter certains désagréments...

- ▶ Prévenez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ.
- ▶ Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres qui déborde révèle une longue absence.
- ▶ Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- ▶ Vous pouvez aussi créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio, etc.

- ▶ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- ▶ Dans le cadre des opérations Tranquillité vacances organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la police municipale de Marly par téléphone au : 03 87 64 80 17 ou par e-mail : police-marly57@orange.fr

Source : site du Ministère de l'intérieur,
www.interieur.gouv.fr

**Vous pouvez aussi agir
pour la sécurité
avec le dispositif
des voisins vigilants.**

**Pour plus de
renseignements, contactez
la police municipale
de Marly au 03 87 64 80 17
ou par e-mail :
police-marly57@orange.fr**

**ou la police nationale
à Montigny-lès-Metz :
03 87 66 36 44**



Rue Charles Foucauld

Une rose... Un espoir : une 15^e édition couronnée de succès

*La pluie n'a pas fait peur à nos motards
au grand cœur : 19 000 € ont été
reversés à la ligue contre le cancer.*

*Les 27 et 28 avril dernier, ils ont arpenté
les rues de Marly et des communes
aux alentours pour vous proposer
des roses pour un don minimum de 2 €*

*Une fois de plus, vous avez fait preuve
d'une générosité exemplaire : merci
pour votre accueil et votre participation !*



Des mariés en or et en diamant !

IRÈNE ET JOSEPH ADOBATI

C'est dans les bals de la région que se sont rencontrés les époux Adobati. Tous deux nés à Metz, ils ont uni leurs destinées le samedi 6 avril 1963 à Plappeville. Cinquante années plus tard, entourés de leur famille et de leurs amis, nous les retrouvons pour marquer cet événement cher à la vie d'un couple. Trois

enfants, Nathalie en 1963, Philippe en 1967 et Céline en 1974, sont venus égayer leur foyer. Bien plus tard, ils leur donneront la joie de choyer huit petits enfants dont 5 garçons et 3 filles âgés aujourd'hui de 9 à 25 ans. Nous souhaitons à Monsieur et Madame Adobati de nombreuses années de bonheur et beaucoup de joies avec leurs enfants et petits-enfants.

ANDRÉ ET LYDIA THISSE

Le 21 février 1953 André Thisse et Lydia Buchi se sont mariés à Metz. Ils fêtent donc leurs soixante années de mariage. Leurs deux enfants, Monique, née en 1953, et Jean-Claude, né en 1955, leur ont donné quatre petites-filles âgées à ce jour de 28 à 34 ans. Pour leur plus grand bonheur, Monsieur et Madame Thisse ont également la chance d'avoir sept arrière-petits-enfants dont 4 garçons et 3 filles de 20 mois à 12 ans.

Joyeux anniversaire ! Nous leur souhaitons beaucoup de joie avec leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants !



La bonne conduite à tenir en cas de canicule

- ▶ Chaque jour, j'écoute à la radio ou je regarde la météo à la télévision et je suis très attentif aux conseils donnés.
- ▶ En journée, je me protège de la chaleur en fermant mes volets, mes fenêtres, mes stores et/ou mes rideaux côté soleil. La nuit, j'ouvre les fenêtres et j'aère dès qu'il fait assez frais. Je séjourne le plus possible dans la pièce la plus fraîche. J'évite tout effort physique inutile.
- ▶ Je mets en marche mon ventilateur ou mon climatiseur.
- ▶ Si je prends des médicaments ou si je suis un régime, je demande conseil à mon médecin pour savoir quoi faire en cas de forte chaleur. Je vérifie que je possède un thermomètre pour prendre ma température.
- ▶ Je me rafraîchis le visage, le cou, sous les bras, les avant-bras, les jambes, avec un linge mouillé, un brumisateuse, une vessie à glace. Je prends plusieurs fois par jour une douche ou un bain à une température qui me procure un rafraîchissement.

- ▶ Je bois de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée (thé, tisane, jus de fruits, etc.) même si je n'ai pas soif et je remplis tous les matins une bouteille d'un litre et demi d'eau que je bois par petites quantités, tout au long de la journée. J'évite les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Je mange de préférence des soupes et des légumes suffisamment salés. Je mange des laitages, des fruits, des glaces, etc.
- ▶ Si je dois sortir, je le fais le matin ou en fin d'après-midi et je marche à l'ombre. Je m'habille légèrement, je mets un chapeau. J'emporte une bouteille d'eau.
- ▶ Je ne reste pas isolé(e). Si je suis seul(e) une partie de l'été, je préviens mes voisins, le CCAS ainsi que le service télé-alerte. Si je le souhaite, je leur donne mon numéro de téléphone.

Pour tout signalement de personne isolée, veuillez appeler le centre communal d'action sociale au 03 87 63 23 38.

Avec ce numéro de l'Echo de Marly, vous avez reçu une feuille intitulée "plan canicule". Il comprend un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif répertorié en mairie auprès du CCAS. Vous êtes isolé(e), handicapé(e), ou vous avez plus de 65 ans. Ce dispositif de veille et d'alerte s'adresse à vous. Nous vous invitons à remplir ce document joint et à le retourner en mairie, 8 rue des écoles - 57155 MARLY.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement 4 enfants et plus, afin de rendre hommage à leur mérite, et leur témoigner la reconnaissance de la Nation (l'aîné des enfants doit avoir 16 ans révolus). Pour obtenir cette distinction, les mères de nationalité française remplissant ces conditions, dont le mari et les enfants sont également français, et désirant proposer leur candidature sont invitées à déposer leur dossier à la mairie pour le 15 septembre 2013 au plus tard.

Ramassage des déchets : mode d'emploi

Depuis le 17 avril dernier, la municipalité a remis en place le dispositif de collecte des déchets verts et de taille.

Dans le souci de rendre service aux personnes qui en ont le plus besoin, la municipalité s'engage à collecter les déchets verts et de taille. Vous pouvez bénéficier de ce service si :

- ▶ vous êtes âgé de 70 ans au minimum ou titulaire d'une carte d'invalidité à 80 % (quel que soit votre âge)
- ▶ et que vos revenus n'excèdent pas 1800 € pour un couple et 1000 € pour une personne isolée

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

dossier à retirer à l'accueil de la mairie

- ▶ dernier avis d'imposition sur les revenus
- ▶ pièce d'identité
- ▶ copie de la carte d'invalidité

Des sacs réutilisables au prix de 50 centimes d'euros l'unité sont disponibles à la mairie. Renseignements au 03 87 63 23 38



Club de handball de Marly : label bronze et résultats en or !

Le club de handball de Marly compte 145 licenciés de 4 ans à plus de 18 ans. Il gère une école ainsi qu'une section baby hand. Pour son nombre de licenciés et de dirigeants, le rythme de ses entraînements, le nombre d'équipes et le dynamisme général du club, la fédération française de handball lui a attribué le label bronze. Et c'est mérité ! En effet, la FFH labellise les clubs qui veillent au développement quantitatif mais aussi qualitatif (niveau d'encadrement, matériels pédagogiques adaptés, etc.) et à une vie de club riche (actions menées dans les écoles, participations du club aux opérations fédérales, animation, etc.). Et elle l'est ! Pour preuve, voici les équipes engagées en championnat : deux équipes en moins de 12 ans mixtes départementales, une équipe en moins de 16 ans départementale, une équipe en moins de 18 ans régionale, une équipe senior filles excellence régionale, une équipe senior garçons excellence départementale.

L'équipe senior filles
est championne de Lorraine !



ET UN BEAU PALMARÈS !

- ▶ 12 ans mixtes : 6^e et 9^e sur une poule de 9
- ▶ 16 ans filles : 6^e sur une poule de 7
- ▶ moins de 18 ans filles : championnes de Lorraine et vainqueurs de la coupe de Moselle
- ▶ 18 ans filles : 1^{ère} sur une poule de 8 et finaliste pour la coupe de Moselle le samedi 1^{er} juin à Yutz contre Courcelles-Chaussy
- ▶ Equipe senior filles : 1^{ère} sur une poule de 10 et championne de Lorraine contre le Sluc de Nancy
- ▶ Senior garçons : 4^e sur une poule de 12
- ▶ Accession pour l'équipe senior féminine dans le championnat pré-national (niveau régional) pour la saison 2013/2014

REJOIGNEZ MARLY HANDBALL !

L'assemblée générale du club de Marly se tiendra le dimanche 23 juin à 11h au club house du SC Marly au Stade Delaître. A l'ordre du jour, l'élection d'un nouveau comité directeur. Si vous êtes intéressé, écrivez à l'adresse e-mail suivante : 1557042@handball-france.eu

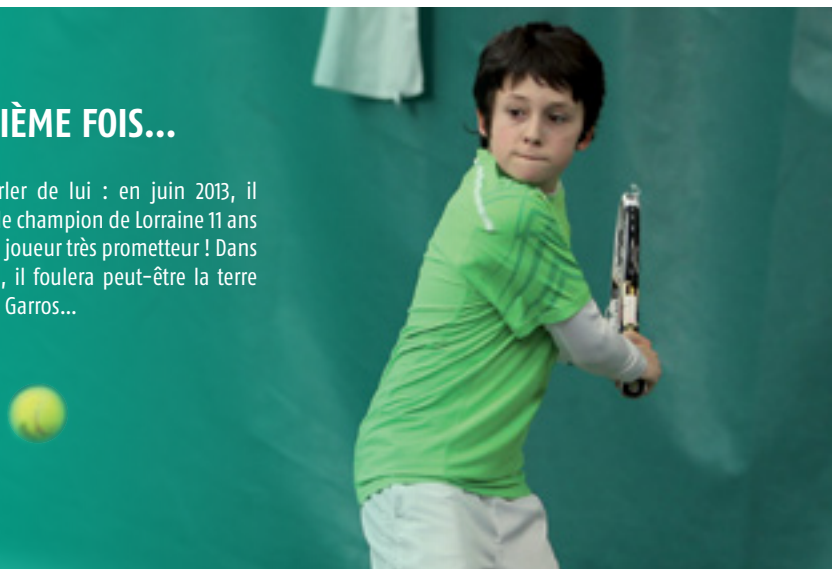


L'équipe filles catégorie moins de 18 ans est championne de Lorraine et vainqueur de la coupe de Moselle !

HAROLD MAYOT, CHAMPION DE LORRAINE POUR LA QUATRIÈME FOIS...

Harold Mayot est licencié au tennis club de Marly depuis octobre 2006. Il a su progresser de manière constante au cours de ces 7 années et satisfaire sa passion au plus haut niveau lorrain. Et c'est peu dire... A 11 ans à peine, il est déjà titré 4 fois champion de Lorraine ! Entraîné par Gautier Stauffer et ses préparateurs physiques, Thibault Dufetel et Thomas Charles (ligue Lorraine de tennis), le jeune Harold Mayot est champion de Lorraine 10 ans pour la saison 2011/2012, 9 ans pour la saison 2010/2011 et 8 ans pour la saison 2009/2010. Il n'en finit

plus de faire parler de lui : en juin 2013, il décroche le titre de champion de Lorraine 11 ans garçons ! Voilà un joueur très prometteur ! Dans quelques années, il foulera peut-être la terre battue de Roland Garros...



Les Pétrolettes : une année sur les chapeaux de roues !

Il y a un an, nous vous présentions l'association les Pétrolettes qui venait de s'installer à Marly. Une année s'est écoulée depuis et l'association a vécu une saison 2012 bien remplie. Les sorties à moto ne sont pas les seules activités de l'association. Par exemple, la saison 2013 a démarré en février par une soirée galette qui a permis aux adhérents présents de se retrouver autour d'une table conviviale et d'élire le roi des Pétrolettes. Le nouveau calendrier des sorties a été défini à l'occasion de l'assemblée générale qui a eu lieu fin février. Première manifestation de l'année : l'anniversaire des

dix ans. Pour célébrer cet événement, les Pétrolettes ont organisé une journée festive les 13 et 14 avril derniers. Cette dernière a été articulée autour d'une sortie à moto, suivie d'une soirée barbecue. Le deuxième temps fort de l'année est la sortie en région Rhône-Alpes : 4 jours de balade, avec deux boucles d'une journée (une en Savoie et l'autre en Auvergne et en Bourgogne) autour du point de chute situé à Bourg-en-Bresse. L'association invite les motards marliens à venir s'inscrire.

Le calendrier des manifestations est disponible sur le site des Pétrolettes : www.lespetrolettes.fr



Contact :
E-mail : infos@lespetrolettes.fr
Tél.: 06 86 43 01 19

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE : UNE ANNÉE 2012 PLUS QUE SATISFAISANTE



Bernadette François a été récompensée pour ses 19 années au service de l'amicale pour le don du sang bénévole de Marly et environs.

L'Amicale pour le don de sang bénévole de Marly et environs s'est réunie pour son assemblée générale le 13 avril 2013 à la salle des fêtes d'Augny. Plusieurs personnalités étaient présentes : Jean François, conseiller général de la Moselle, Raphaël Roux, conseiller municipal délégué de Marly, Claude Karche, représentant de l'Union départementale des donneurs de sang de la Moselle, Jean-André Pierron, représentant de l'Etablissement français du sang ainsi que des responsables d'autres amicales mosellanes de donneurs de sang. Le résultat des collectes de l'année 2012 est satisfaisant

en raison d'une augmentation du nombre de donneurs. Une distinction toute particulière, la Médaille de chevalier, a été remise à cette occasion à Bernadette François pour son dévouement au sein du comité depuis 19 ans. Un cadeau a été remis à Marc Kritter suite à sa démission du comité au sein duquel il a œuvré en tant que secrétaire pendant 23 ans. Son épouse, Annie, a également été remerciée pour son investissement. Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée générale dans une ambiance chaleureuse.

Bravo aux petits pêcheurs

Le dimanche 12 mai, 17 enfants de l'atelier pêche nature de Marly se sont rendus à Saint-Louis-Arzviller avec leurs animateurs. Après une promenade en petit train touristique et une descente du plan incliné en luge alpine, ils ont participé au concours de pêche dans le canal de la Marne au Rhin. Cette compétition rassemble 141 jeunes venus de toute la Moselle. L'atelier de Marly s'est classé quatrième. Félicitations aux jeunes pêcheurs !



Cross interclasses

L'après-midi du jeudi 25 octobre dernier a été consacrée au cross interclasses et professeurs du lycée des métiers de l'auto et du CFA Ph. Charbonneaux. Pour la première fois, des classes de troisième des deux collèges de Marly (J. Mermoz et La Louvière) ont été conviées. Au total 699 participants étaient inscrits. Garçons et filles, chacun dans leur catégorie, tous se sont investis dans cette compétition qui a été marquée par une grande convivialité entre les professeurs et élèves des différents établissements. A l'issue de chaque course, une remise des prix a eu lieu avec une coupe pour la 1^{ère} place, des médailles et des bons d'achat pour les 3 premiers. A l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Challenge sportif Ulis de Moselle

Le challenge sportif Ulis de Moselle a eu lieu pour la troisième fois le 15 mai 2013. Les Ulis, c'est-à-dire les unités localisées pour l'inclusion scolaire, sont un dispositif permettant la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation. Ils accueillent des élèves dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire mais qui peuvent bénéficier d'une scolarisation adaptée dans le cadre d'un établissement scolaire du second degré. C'est Mme Duvignau (en photo), professeure de sport au lycée André Citroën, qui est à l'origine de cette manifestation organisée par l'union nationale du sport scolaire, le comité départemental handisport et par le lycée André Citroën.



Chaque année, plus de 100 jeunes, venant de tout le département, se réunissent pour s'affronter à travers diverses activités sportives adaptées : boccia, sarbacane, tir à la carabine, parcours en fauteuil, tennis de table, badminton, course de vitesse, etc. Des personnalités de handisport de haut niveau, comme Franck Festor (en photo), accompagnent les jeunes. Pour la première fois cette année, les épreuves sportives concernaient des équipes mixtes, composées d'élèves Ulis et non Ulis du même établissement. Ils ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes lors de cette rencontre.

Des enfants, des roses et des motards : la recette du succès pour récolter des fonds

Les enfants du CME se sont alliés aux motards d'Une rose un espoir afin de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. Aurélie Lienhardt, conseillère déléguée au conseil municipal des enfants, et Jean-Marie Schilly, conseiller municipal, ont encadré les enfants. Ils se sont retrouvés dès le matin sur le parking de la mairie et se sont rendus au foyer logement les Hortensias, à la maison de retraite du Val de Seille et ensuite à l'EPDAH Les tournesols. Bravo aux jeunes du CME qui ont contribué à réunir les 19 000 € récoltés pour la zone de Marly !

Le beau temps n'était pas au rendez-vous mais les enfants du CME étaient frais et dispo. pour récolter des sous.



Au foyer logement les Hortensias. La première rose était offerte, les suivantes étaient données pour un montant minimum de 2€.

Le CME se mobilise pour l'Unicef

Chaque 8 mai, les rues de Marly village se transforment en brocante le temps d'une journée. Que l'on soit chineur aguerri, collectionneur ou simple passant, les Greniers de Marly sont l'occasion de faire des bonnes affaires. Pour le

CME, c'est l'occasion de récolter des fonds au profit de l'Unicef. Après avoir sollicité les Marliens pour des dons, les enfants ont vendu les objets réunis pendant la brocante communale. 68€ ont été récoltés au profit de l'Unicef.



À BICYCLETTE

Le 15 mai dernier, les enfants du CME de Marly ont retrouvé ceux du CME de Montigny-Lès-Metz pour une balade à vélo. Ils ont emprunté le véloroute du Téméraire. Ils sont partis de la rue du Haut Rhône à Montigny pour rejoindre la place de Chambre à Metz. Parti à 14h, de retour à 17h15, les enfants ont parcouru 18 km. Dans une ambiance conviviale, ils ont partagé un goûter offert par la commune de Montigny-Lès-Metz.

Une animation estivale pour ado. au top !

Du 8 juillet au 2 août 2013, Fréquences jeunes propose des animations en direction des jeunes âgés de 13 à 20 ans. Encadrement ou activité hebdomadaire, animations ponctuelles ou séjour (voyage en vélo et séjour sur la base de loisirs de Langatte) sont proposés aux adolescents.

DU 8 AU 12 JUILLET

Encadrement hebdomadaire : animations à La Louvière et en extérieur (Cosec, city stade, etc.)

Tarif : 100€ la semaine

Sorties programmées (activités et transport compris) :

- ▶ accrobranche à Amnéville le lundi 08/07 (20€)
- ▶ karting à Augny le mercredi 10/07 (25€)
- ▶ paintball à Veckring le vendredi 12/07 (30€)

DU 15 AU 19 JUILLET

Encadrement hebdomadaire : animations à La Louvière et en extérieur (Cosec, city stade, etc.)

Tarif : 100€ la semaine

Thème : multi sport (baseball, basketball, football, ping-pong, volleyball, badminton, etc.)

DU 22 AU 26 JUILLET

Encadrement hebdomadaire : animations à La Louvière et en extérieur (Cosec, city stade, etc.)

Tarif : 100€ la semaine

Sorties programmées (activités et transport compris) :

- ▶ seglib à Amnéville le lundi 22/07 (25€)
- ▶ paintball à Veckring le mercredi 24/07 (30€)
- ▶ accrobranche à Amnéville le vendredi 26/07 (20€)

Animation hebdomadaire spéciale :

les arts du cirque

Tarif : 130€ la semaine (9h - 16h30, repas compris)

DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT

Encadrement hebdomadaire : animations à La Louvière et en extérieur (Cosec, city stade, etc.)

Tarif : 100€ la semaine

Sorties programmées (activités et transport compris) :

- ▶ laser game à Augny le lundi 29/07 (15€)
- ▶ seglib à Amnéville le mercredi 31/07 (25€)
- ▶ karting à Augny le vendredi 02/08 (25€)

DU 10 AU 23 JUILLET : CAMP ITINÉRANT

Départ : mercredi 10 juillet dans la matinée
Itinérance en vélo et camping du 10 au 13 juillet
Séjour sur la base de loisirs de Langatte et au parc de Rhodes - Hébergement en chalet

Activités : plage, VTT, randonnée, toboggan aquatique, sports divers

Itinérance en vélo et camping du 20 au 23 juillet

Retour : mardi 23 juillet dans l'après-midi

Tarif : 360€

▶ BONS CAF AIDE ACCEPTÉS

FREQUENCES JEUNES 

CONTACTEZ FRÉQUENCES JEUNES :

54 rue Croix St Joseph à Marly - Tél. : 03 87 65 74 24 - E-mail : frequences.jeunes@numericable.fr

Balades en gyropodes comme sur la photo, paintball et activités sportives, l'équipe du centre La Louvière propose un panel d'activités varié et original.



Marly jam session : 4^e édition des rencontres de la culture hip-hop les 6 et 7 juillet

Le week-end dédié aux rencontres de la culture hip-hop se déroulera cette année les 6 et 7 juillet. Au programme danse, concert, graffiti, etc., tous les aspects de cette culture urbaine sont mis à l'honneur.



PROGRAMME

SAMEDI 6 JUILLET

20H - 23H, SALLE DES FÊTES

Concert live de Guizmo (Paris) précédé d'artistes de la scène locale : Monteur Oner, L'estomic, N'S, Sofo, Rusko, Act Lyrical.



SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET

14H - 19H, CITY STADE

Jam de graffiti : performance artistique au spray aérosol par une douzaine de peintres. Concours de graffiti sur sketch (dessin) le samedi et sur planche le dimanche. Atelier pédagogique : un espace sera ouvert au public où petits et grands pourront s'essayer à l'utilisation du spray aérosol. Animation musicale assurée par DJ Fonkmazz.

SAMEDI 6 JUILLET

14H - 19H, CITY STADE

Tournoi de foot à 4 contre 4
Inscription (10€) sur place
ou sur marlyjamsession@gmail.com

DIMANCHE 7 JUILLET

14H - 19H, CITY STADE

Concours chorégraphique de danse. Inscription (10€) sur place ou sur marlyjamsession@gmail.com
Open mic (scène ouverte) pour les jeunes rappeurs présents.

Plus d'info. sur la page Facebook "MARLY JAM #4"

Ça y est, le centre ville et le quartier des hameaux sont reliés pour les piétons et les cyclistes !

Les services techniques de la mairie avaient prévu de consacrer une journée au chantier de la passerelle. Le 4 juin, à 15h, tout était terminé. Il a fallu seulement 5 min pour poser la partie principale de la passerelle !

Le 30 mai, les ouvriers ont préparé le sommier qui allait accueillir la passerelle (photo 1). Une

fois les trois parties de ce dernier posées, les ouvriers ont soudé les différents éléments.

Le CD 113 A ne permettait pas aux piétons d'utiliser cette route qui était dangereuse sans trottoir. Très bientôt, marcheurs et cyclistes pourront aller de la Louvière jusqu'aux clos et hameaux situés autour de la Zac Bellefontaine,

en toute sécurité et même en période de crues. Il ne reste plus qu'à relier le chemin existant à la nouvelle passerelle et à créer celui côté du rond-point des Sorbiers.



Bientôt du miel estampillé Marly !



Dans le cadre de la démarche communale de sensibilisation à l'environnement et au maintien de la biodiversité locale, une parcelle a été mise à disposition pour l'installation de ruches. Il est important de protéger les abeilles car 80 % des espèces végétales ont besoin d'elles pour être fécondées. Sans les abeilles, pas de pollinisation, donc pratiquement plus de fruits, ni de légumes... Depuis quinze ans, entre 50 et 90% des abeilles ont disparu. C'est

René Sprunk, apiculteur, qui s'occupe des abeilles. Le miel récolté sera vendu au profit d'une association caritative.

Dans la continuité de ce projet, un atelier est organisé autour de l'abeille au mois d'août dans le cadre de l'animation estivale. Pour plus d'information, contactez le CSC la Louvière.

Un hôtel pour les hirondelles

Toujours dans sa démarche pour préserver la biodiversité, la municipalité a installé un hôtel à hirondelles sur les bords de Seille. C'est en partenariat avec la ligue de protection des oiseaux que ce dispositif a été mis en place. Il est équipé de vingt-quatre nids artificiels. Depuis les années 1970, la population des

hirondelles connaît une très forte régression et cette situation tend à s'aggraver : une baisse de 84 % sur 10 ans a été répertoriée pour l'hirondelle de fenêtre. En 2011, le recensement réalisé à Marly montrait que la commune avait perdu 30 nids. Ce sont des oiseaux migrateurs familiers qui installent leurs abris près des

habitations. Les travaux de rénovation dans les domaines publics et privés et la diminution de nourriture que sont les insectes expliquent en partie que l'espèce est menacée. Il faudra attendre environs trois années pour voir si cet hôtel aura attiré les hirondelles.



Fleurissement de printemps

*C'est bien d'avoir une 3^e fleur mais le mieux c'est de la garder !
Et on ne s'inquiète pas quand on a vu le magnifique fleurissement
de printemps. Voici un petit florilège.*

*Comme toujours un soin tout particulier est apporté afin de rendre
le fleurissement le plus naturel possible, respectueux, durable
et peu gourmand en irrigation artificielle*







5^e édition des Arts du feu : 21, 22 et 23 juin

Pour la 5^e année consécutive, la ville de Marly organise le festival des Arts du feu. Cette fête réunit deux événements importants : la fête de la musique et les feux de la Saint Jean.

Bien sûr, la fête de la musique est prise en main par le conservatoire de Marly. L'édition 2013 s'annonce exceptionnelle puisque ce dernier fête ses 30 ans. La danse sera donc également de la partie.

Depuis 5 ans, sous l'impulsion de l'adjoint à la culture, la municipalité dépasse les traditionnels feux de la Saint-Jean pour mettre à l'honneur le feu sous toutes ses formes et tous ses usages. De l'artisanat à la pyrotechnie, tout est réuni pour faire de cet événement un moment enchanteur et magique. Cette année, un oiseau fabuleux apportera sa plume... Le phœnix nous réservera d'incroyables surprises et réussira même à réunir deux éléments que tout oppose : la glace et le feu...

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

VENDREDI 21 JUIN

À PARTIR DE 19H : concert de la classe de Baptiste Brice avec son ensemble de musiques actuelles.

SAMEDI 22 JUIN

À PARTIR DE 14H ET JUSQU'EN SOIRÉE :
le village des artistes du feu

Vous découvrirez les artisans du feu au travail. Tourneur sur bois, peintre sur porcelaine, créateur de bijoux de feu ou de verre, forgeron dinandier, céramiste utilisant la technique du raku, maréchal ferrant ; les villageois sont tous animés par la passion et l'amour du travail bien fait. Loin des standards de l'industrie et des produits prêts à acheter, chacune de leur réalisation est unique.

EXCEPTIONNEL :

démonstration de sculpture sur glace par Jean-Charles Lemoy

Pâtissier - chocolatier messin réputé, Jean-Charles Lemoy est un artiste sucré mais aussi un passionné de sculpture... sur glace ! Ce double champion du monde propose à l'occasion des arts du feu de réunir deux éléments que tout oppose : la glace et le feu.

Dans un premier temps, il réalisera un phœnix en glace à partir d'une base de 5 tonnes de glace. Durant tout l'après-midi, vous assisterez à la transformation de la glace en une magnifique sculpture de 5 m de large et de 3,5 m de haut. Ensuite, il nous réserve un duo magique mariant le feu et la glace pour transfigurer les feux de la Saint-Jean en un spectacle exceptionnel. A ne pas manquer !

DE 15H À 22H :

le conservatoire municipal fête la musique et son anniversaire !

15H : spectacle de danse avec les élèves de Sylvie Artzner, Maud Kuhn et Anne-Laure Chatton (durée 1h30).

16H30 : ensemble de violoncelles sous la direction de Laurence Friang.

16H45 : chorale des petits sous la direction d'Aline Federspiel.

17H : chorale des adultes sous la direction de Philippe Gerber.

17H30 : orchestre junior sous la direction d'Isabelle Henry.

18H : si les horaires sont bien respectés ensemble d'instruments à vent.

20H : grand spectacle de danse avec l'orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie sous la direction de Ferdinand Bistocchi, directeur du conservatoire.



À LA TOMBÉE DE LA NUIT :
spectacle pyrotechnique,
feu d'artifice et embrasement
des feux de la Saint-Jean



Vous n'allez y voir que du feu... Et de la glace !

DIMANCHE 23 JUIN

12H : comme les 2 jours précédents, la buvette et la restauration sont assurées par le comité des fêtes.

16H : reprise du grand spectacle de danse de la veille avec l'orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie sous la direction de Ferdinand Bistocchi, directeur du conservatoire.

Les hommes de feu sont des véritables magiciens du feu. Vous allez être subjugué par leur spectacle composé en plusieurs parties qui mêlent musique et pyrotechnie. Au dernier morceau de l'orgue de feu démarrera le feu d'artifice. Plus que les années précédentes, vous en aurez plein les yeux car il se déploiera jusque sur la Seille... L'embrasement des feux de la Saint-Jean conclura ce spectacle grandiose avec une dernière surprise...



**LE CONSERVATOIRE FÊTE
SES 30 ANS !**

Du 21 au 23 juin, vous pourrez découvrir une rétrospective de l'histoire du conservatoire. Deux dates ont fondamentalement marqué cette structure : en 1982, l'école de musique devient municipale et la danse rejoint le conservatoire à partir de 1995. Rendez-vous sous le chapiteau pour voir cette exposition qui retrace l'aven-ture de l'école marlienne de musique et de danse.



Conservatoire de musique et de danse : une fin d'année sans fausse note !

DÉCOUVRIR LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les mois de mai et de juin sont une période privilégiée pour découvrir les instruments de musique. En effet, si vous-même, ou votre enfant, souhaitez commencer l'apprentissage d'un instrument mais sans savoir lequel choisir, le conservatoire de Marly vous aide. A cette époque de l'année, chaque professeur présente sa classe d'instruments. Ces auditions sont aussi l'occasion pour les familles d'apprécier l'évolution des apprentis en herbe.



CONCERT POUR LES SENIORS

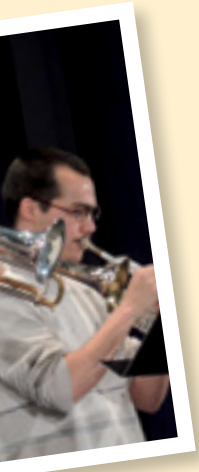
A l'instar de mars dernier, quelques élèves du conservatoire se sont déplacés à la maison de retraite du Val de Seille pour offrir à nos aînés une récréation musicale. Mais cette fois, ce sont les chanteurs qui ont offert aux résidents un concert. Le conservatoire organise trois fois par an des auditions à la maison de retraite pour partager un moment convivial qui se termine par un goûter.



LES PETITS RATS DE MARLY

Pour tous ceux qui ne connaissent pas le conservatoire, des journées portes ouvertes sont organisées. En juin, c'est Sylvie Artzner, professeur de danse classique, qui a ouvert les portes de sa salle de danse afin de permettre aux parents et amis de se rendre compte du travail réalisé en cours d'année par ses plus jeunes élèves.





REPRISE DES COURS À COMPTER DU 16 SEPTEMBRE 2013

Ouvert à tous, le conservatoire municipal permet au plus grand nombre d'accéder à la musique et à la danse. Dès l'âge de 4 ans, l'établissement accueille les enfants pour développer leurs aptitudes artistiques. Les adultes sont également les bienvenus avec des classes de chant individuel et une classe de chorale qui suit un répertoire de variété française et étrangère. Le conservatoire dispense des cours pour une grande variété d'instruments : batterie, clarinette, cor, flûte traversière, flûte à bec, guitare, guitare électrique, harpe, hautbois, orgue, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon et violoncelle. En ce qui concerne la danse, on peut commencer la danse classique à partir de 4 ans et la danse moderne à partir de 6 ans. Il existe aussi des cours pour adultes.

Un dossier pour la rentrée prochaine sera envoyé à tous les élèves inscrits en 2012/2013.

Les inscriptions et réinscriptions pour la danse et la musique se feront au secrétariat musique situé 39 rue de Metz jusqu'au 30 juin aux horaires habituels. Ensuite, du 1^{er} au 12 juillet et du 26 au 30 août de 9h à 12h et de 14h à 16h. Attention pour les anciens élèves tout comme pour les nouveaux, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles pour cette dernière période.

ACCUEIL DES PETITS DE 4 ANS ET 5 ANS

Cours les mercredis et samedis (sous réserve). Cours gratuit d'éveil musical et de solfège actif le mercredi 11 septembre 2013 : pour les 4 ans, de 11h à 11h45 et pour les 5 ans de 10h à 10h45. Inscriptions en fonction des places disponibles.

RENSEIGNEMENTS
Contactez le secrétariat au 03 87 66 97 38.



Deuxième édition des Arts des fils : un nouveau succès !

*La broderie, dépassée ?
Has been ? Que nenni !
2000 visiteurs sont venus
à nouveau à Marly pour
ce salon dédié aux brodeuses,
couturières et curieuses.*



Les Arts des fils sont l'occasion de venir à la rencontre de créateurs et créatrices de modèles de broderies au point compté, de broderie traditionnelle, de boutis, d'hardanger, de broderie au ruban. Et comme la broderie ne va pas sans les étoffes et autres accessoires, des mercières proposent quantité de boutons, rubans, fils, nouveautés et trucs et astuces pour parfaire les ouvrages des connaisseurs comme des néophytes. Les passionnés du patchwork n'étaient pas en reste, des beaux tissus les attendaient. Contemporain ou classique, la trentaine d'exposants présente a offert un panorama des arts des fils et les visiteurs ont abordé la broderie sous toutes ses coutures !



Cérémonie du 9 mai

Le 7 mai 1945, à 2 h 41, la reddition de l'armée allemande est signée à Reims. Même si la nouvelle se répand vite, les combats continuent sur le front de l'est. Suite à la volonté de Staline qui

souhaitait que la reddition soit faite à l'Armée rouge à Berlin, une nouvelle signature a lieu le 8 mai dans une villa de la future capitale allemande. La reddition a lieu le 9 mai 1945 pour

les Soviétiques et les pays centre-orientaux alliés. De ce fait, les Soviétiques, puis les Russes, et leurs alliés centre-orientaux, commémorent cette capitulation le 9 mai.

Théâtre de nombreux combats, en 1870-1871, de 1914 à 1918, de 1939 à 1945, la Lorraine a vu mourir de nombreux soldats de chaque camp. Aussi accueille-t-elle un nombre important de nécropoles, ossuaires et autres cimetières militaires. On compte 1700 Russes au cimetière de Metz-Chamblère. Thierry Hory, maire de Marly, le Colonel Planchette, représentant le maire de Metz, Natalia Khantsevich, vice-consule de Russie à Strasbourg, Georges Rivet, vice-président du comité de Jumelage de Marly, un représentant de la Fnaca et du Souvenir français de Marly étaient présents au dépôt de gerbes aux monuments des prisonniers russes au cimetière de Metz-Chamblère le 9 mai 2013.



VOYAGE DÉCOUVERTE

Il reste encore des places disponibles pour la Tällestreff à Weissach im Tal en Allemagne, notre ville jumelée, les 20 et 21 juillet. Départ samedi 20 juillet à 8h devant la mairie de Marly, retour vers 22h30 le dimanche 21. Tarif : 2€ par personne.

Pour tous renseignements et inscription, contactez le comité de jumelage :
Yolande Pellarin : tél. : 06 13 01 46 41 - e-mail : jp.pellarin@neuf.fr
Dernier délai d'inscription le 25 juin.

TOUJOURS UNE BONNE RAISON POUR SE RETROUVER !

Des Marliens et des Weissacher se sont retrouvés au parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim le 1^{er} juin. Après le déjeuner, ils se sont rendus au parc des bisons à Petit Réderching. Au total, plus d'une quarantaine de personnes ont profité de cette sortie organisée par le comité de jumelage de Marly.



Les finances municipales vues par Les Contribuables associés

Avant de vous présenter le budget de la ville de Marly concernant l'exercice 2013, il nous paraît important de rappeler que dans le cadre de l'Argus des communes rédigé par l'association, nationale et indépendante, Les contribuables associés (www.contribuables.org), a reconnu la bonne gestion des finances municipales de notre ville. En effet, Marly vient de recevoir la note maximale de 20/20. En Moselle, Marly fait partie du top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées de sa strate.

Quelques données pour mieux comprendre les éléments collectés par Les Contribuables associés

LES DÉPENSES

Dépenses totales par habitant	917 €
Moyenne de la strate	1 496 €
Dépenses de fonctionnement par habitant	705 €
Moyenne de la strate	1 022 €
Dépenses de personnel par habitant	346 €
Moyenne de la strate	497 €

LA DETTE

Dettes par habitant	453 €
Moyenne de la strate	914 €
Coût de la dette par habitant	90 €
Moyenne de la strate	116 €

Pour Marly, la dette par habitant est bien inférieure à la moyenne de la strate. La dette est un paramètre important dans l'analyse de la situation financière d'une collectivité territoriale. La note de santé financière traduit la bonne ou la mauvaise gestion financière de la commune.

LA FISCALITÉ LOCALE

Prélèvement par habitant	379 €
Moyenne de la strate	467 €

A noter que la réforme de la fiscalité locale sur les entreprises a pu entraîner une hausse artificielle, indépendante du maire, de la fiscalité à partir de 2010.



Le budget 2013

Hausse des investissements, baisse des charges à caractère général et baisse des taux d'imposition

LE BUDGET DE LA VILLE DE MARLY

Les sections de fonctionnement et d'investissement cumulées, opérations réelles et d'ordre, font que les dépenses et les recettes s'équilibrent à 15,4 millions d'euros.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A la lecture du budget, il apparaît que les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 7,5 millions d'euros. Les charges les plus représentatives sont détaillées ci-après :

DÉPENSES

Charges à caractère général	1 939 K€
Charges de personnel	3 645 K€
Autres charges de gestion courante	914 K€
Charges financières	295 K€
Dépenses imprévues	123 K€
Opérations d'ordre	618 K€

RECETTES

Produits des services	465 K€
Impôts et taxes	5 116 K€
Dotations et participations	1 770 K€
Opérations d'ordre	40 K€
Résultat reporté	85 K€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à plus de 7,9 millions d'euros.

DÉPENSES

Opérations d'équipement (2013)	2914 K€
Dépenses financières	766 K€
Restes à réaliser 2012	4 066 K€
Opérations d'ordre	115 K€

Les dépenses nouvelles d'investissement s'élèvent donc à 2914 K€ dont les plus importantes sont décrites ci-après :

Construction du nouvel espace culturel	1 385 K€
Voiries rue des Acacias, Lilas, la Luette	646 K€
Environnement (plantations, jeux)	81 K€
Travaux groupes scolaires	51 K€
Drainage et arrosage Stade Delaitre	42 K€
Véhicules	37 K€
Acquisitions colombariums et travaux cimetières	36 K€
Travaux divers église	30 K€
Matériel informatique mairie :	32 K€
Aménagement bibliothèque	22 K€
Matériel et mobilier scolaire	20 K€
Passerelle	160 K€

Quant aux restes à réaliser en 2012, ils sont à reporter en 2013, le montant total est de 4 065 K€. L'investissement le plus important est représenté par le nouvel espace culturel dont le report en 2013 est de 2 838 K€.

RECETTES

Les recettes d'investissement s'établissent de la façon suivante :

Subventions d'investissement	1 962 K€
Emprunts	1 060 K€
Immobilisations incorporelles	45 K€
Dotations diverses	450 K€
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 232 K€
Cessions	769 K€
Opérations d'ordre	693 K€
Excédents d'investissement	1648 K€

En plus des dépenses d'investissements détaillées plus haut, d'autres ont été actées dans le budget communal à savoir : acquisition instrument de musique, achat de mobilier pour la mairie, matériel pour les policiers municipaux, divers travaux au tennis club, travaux au Centre Socio culturel La Louvière et enfin achat de terrain.

En conclusion, l'élaboration de ce budget, comme les précédents (2009 à 2013) sont marqués par la poursuite des effets de la crise financière survenue en 2008, qui s'est propagée au niveau mondial et s'est progressivement transformée en crise monétaire, puis en crise économique pour tendre aujourd'hui en crise sociale dans certains pays.

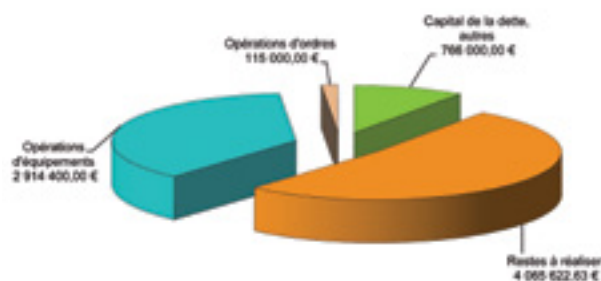
Malgré cela, la majorité municipale a fait en sorte que la dette ne s'en-voles pas, au contraire, le capital de la dette au 31-12-2012 est de 6,8 M€ alors qu'au 31-12-2007, il était de 7,5 M€. Il en est de même pour les taux d'imposition communaux qui en 2013 sont inférieurs à ceux de 2007 :

ANNÉE	2007	2013
Taxe d'habitation	13,79 %	13,64 %
Taxe foncière propriétés bâties	12,81 %	12,67 %
Taxe foncière propriétés non bâties	67,53 %	66,79 %

En matière de dépenses d'investissement, le plus important équipement est bien sûr le nouvel espace culturel (NEC). Sa construction s'effectue selon le planning et aucun dépassement budgétaire n'apparaît à ce jour.

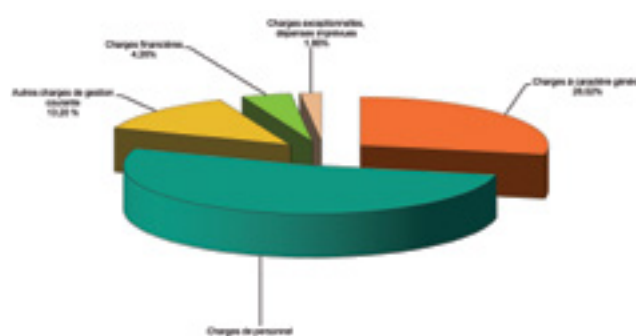
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissements prévues en 2013

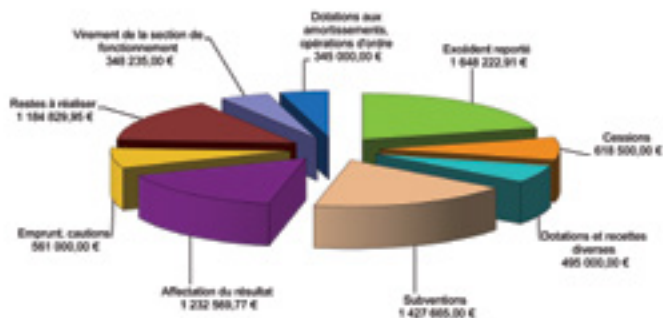


SECTION DE FONCTIONNEMENT

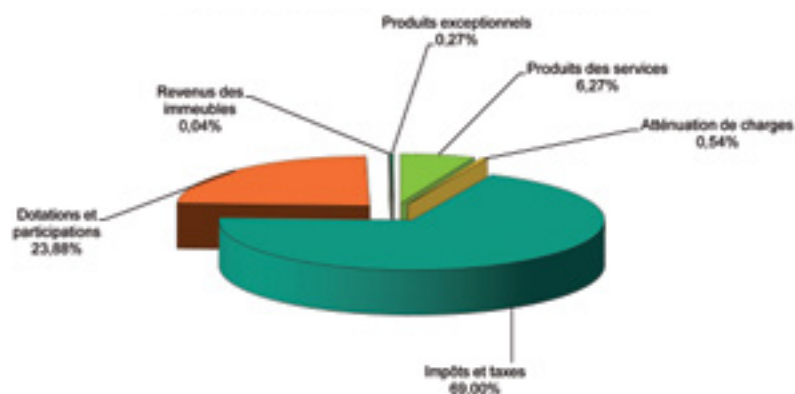
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2013



Recettes d'investissements prévues en 2013



Recettes d'investissements prévues en 2013



Extension de la déchèterie

Améliorer les possibilités de tri et l'accueil des usagers de la déchèterie de Marly, tels sont les objectifs des travaux d'extension qui ont débuté le 29 mai dernier.

Durant les 6 mois de chantier, la déchèterie restera ouverte aux usagers, sauf une semaine en octobre prochain.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, Haganis a repris l'exploitation des 7 déchèteries de Metz Métropole et de la Plate-forme d'Accueil et de Valorisation des Déchets (PAVD) abritant notamment une déchèterie destinée aux professionnels. Ce réseau dessert les 40 communes de Metz Métropole, ainsi que certaines communes de la communauté de communes du Pays de Pange et la communauté de communes du Val de Moselle. Haganis a choisi, avec l'accord de Metz Métropole, de poursuivre le projet d'extension de la déchèterie de Marly, initié par l'exploitant précédent car étendre la déchèterie est devenue une nécessité pour plusieurs raisons. Le nombre d'usagers est trop élevé par rapport à la capacité d'accueil et de tri à disposition, en particulier en haute saison : jusqu'à 600 visites par jour. Les conditions d'accès se sont dégradées, avec des files de véhicules gênant la circulation sur la route départementale. Les délais d'attente pour décharger les déchets sont devenus trop longs. L'accès des camions d'Haganis qui viennent enlever les bennes pleines ou déposer les bennes vides est souvent difficile car ils partagent la même voie que

celle des usagers. La déchèterie a presque 20 ans et ses locaux ont besoin d'être rénovés. De plus, trier plus finement les déchets devient un impératif. Haganis doit donc proposer un plus grand nombre de bennes pour pouvoir séparer certains matériaux et les orienter vers des filières de recyclage adaptées. Enfin, la création du nouveau giratoire sur la RD5 obligeait à modifier l'emplacement de l'entrée de la déchèterie pour éviter d'engorger le rond-point avec une file de véhicules.

DES CONDITIONS DE TRI OPTIMISÉES

Après travaux, la déchèterie s'étendra sur 5 500 m², dont 3 500 m² en exploitation. Une voie de délestage, contournant l'actuelle déchèterie par la droite a été créée. Elle mènera à une nouvelle entrée, dédiée uniquement aux usagers, permettant de stocker jusqu'à 30 véhicules. L'entrée actuelle sera réservée aux camions d'Haganis. Avec un accès différent

de celui des usagers, les camions assureront ainsi plus facilement et plus régulièrement le déchargement et le chargement des bennes. La route départementale ne sera plus encombrée. A l'intérieur de la déchèterie, deux voies de circulation seront distinguées : le quai haut sera dédié uniquement aux usagers ; le quai bas uniquement aux camions. Ainsi séparés, les flux de véhicules seront plus sécurisés et plus fluides. Dix quais nouveaux seront créés, soit un total de 17 quais de déchargement. Les déchets auparavant mélangés pourront être triés et rejoindre des filières de valorisation adaptées. En cas de saturation des bennes, de déchets verts par exemple, il sera plus facile de s'adapter et d'ouvrir une benne supplémentaire. Le local consacré aux déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants...) sera reconstruit, toujours sécurisé (bac de rétention, protection incendie, ventilation...). Un nouveau local sera créé pour l'agent d'accueil, avec bureau, espace de rangement du matériel, sanitaires et vestiaires.

DÉCHÈTERIE LA SEILLE DE MARLY : chiffres-clés

► Environ **170 kg de déchets** déposés par habitant par an

► **3^e déchèterie** du réseau en termes de fréquentation, après Metz-Borny et Metz-Magny

► **108 000** visites par an

► Jusqu'à **600** visites par jour entre avril et septembre

LE PROJET D'EXTENSION

► **6 mois** de travaux

► Coût des travaux : **1 million** d'euros HT (hors foncier, hors études) financé par Haganis et subventionné à hauteur de 75 % par Metz Métropole

► **10 quais** supplémentaires, soit un total de 17 quais après travaux

1 Une nouvelle voie d'accès et une nouvelle entrée dédiées uniquement aux usagers seront créées.

- + de facilité d'accès
- + de sécurité

2 L'entrée actuelle sera réservée aux camions d'HAGANIS.

- + de facilité pour accéder à la déchèterie et charger/décharger les bennes
- + de réactivité en cas d'affluence

3 Le local de l'agent d'accueil sera reconstruit, avec bureau, espace de rangement pour le matériel, sanitaires, vestiaires et kitchenette.

4 Le local pour les déchets dangereux spécifiques des ménages sera reconstruit, toujours sécurisé (bac de rétention, protection incendie, ventilation...).



5 10 quais supplémentaires seront construits.

- + de possibilités de tri des déchets
- + de bennes disponibles lors des pics de fréquentation

6 Le quai haut sera dédié uniquement à la circulation et au déchargement des véhicules des usagers.

- + de fluidité dans la circulation
- + de sécurité

7 Le quai bas sera dédié uniquement aux camions d'HAGANIS.

- + de facilité pour charger et décharger les bennes
- + de sécurité pour les manœuvres



LA DÉCHÈTERIE EST OUVERTE PENDANT LES TRAVAUX : UNE SEMAINE DE FERMETURE SEULEMENT

Le chantier, débuté fin mai, devrait s'achever courant novembre, sauf aléas et intempéries. Pendant les travaux, la déchèterie restera ouverte aux usagers. Une semaine de fermeture seulement sera nécessaire pour réaliser la jonction entre la partie ancienne et la partie nouvelle de la déchèterie. Cette intervention aura lieu, d'après le planning prévisionnel, en octobre. Les usagers pourront alors se diriger vers les déchèteries de Metz-Magny, Ars-sur-Moselle ou Montigny-lès-Metz.

Durant les travaux, une déviation sera mise en place. Pour éviter d'engorger le giratoire à hauteur de la déchèterie, les usagers venant de Marly (rue de la Gare) et du sud (Rocade, Cuvry, Coin-sur-Seille...) devront se rendre jusqu'au giratoire d'Augny-Marly pour faire demi-tour. Ainsi, le flux de véhicules se rendant à la déchèterie n'y accèdera que par une seule voie, limitant la gêne pour la circulation. La déchèterie étendue devrait ouvrir ses portes d'ici fin novembre 2013.

EN ATTENDANT, LES HORAIRES RESTENT INCHANGÉS

Lundi : de 14h à 18h30
Mardi : de 9h30 à 18h30
Mercredi : de 9h30 à 18h30
Jeudi : de 14h à 18h30
Vendredi : de 9h30 à 18h30
Samedi : de 9h30 à 18h30
Dimanche : de 9h30 à 12h30

La déchèterie est fermée les jours fériés (14 juillet, 15 août, etc.).

NB : le dernier accès à la déchèterie est autorisé 10 minutes avant la fermeture (soit 18h20 en semaine et 12h20 le dimanche).

Pour tout renseignement complémentaire, les habitants peuvent contacter le service clients d'Haganis au 03 87 34 64 60 ou par courriel à service-clients@haganis.fr.

Pour toute question sur la collecte des déchets, Metz Métropole vous répond au 03 87 20 10 10 ou sur www.metzmetropole.fr

Besoin d'un coach ?



Le coaching est un accompagnement personnalisé permettant d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans la vie professionnelle et/ou personnelle. À travers le processus de coaching, la personne suivie approfondit ses connaissances et améliore ses performances. Allan Fijeau vient de s'installer à Marly. Il propose ses services en tant que coach sportif et mental, à domicile et en entreprise.

I Tél.: 06 23 59 39 98

OUVERTURE D'UN NOUVEAU CABINET INFIRMIER À MARLY

Anne Henter, infirmière diplômée d'état, a ouvert récemment son cabinet. Elle propose des soins infirmiers à domicile ou dans ses locaux. Elle a un diplôme universitaire de gérontologie générale.

Adresse : 35 rue des Hameaux de la grange
Tél.: 06 06 64 90 24

Telmo fête ses 50 ans

Spécialisée dans la télécommunication, l'entreprise marlienne s'est adaptée aux évolutions technologiques. Et depuis 1963, il y en a eu ! L'expertise acquise au fil du temps et son implication vis-à-vis des nouvelles technologies lui permettent d'assurer tout un panel de prestations : audit, ingénierie, déploiement, maintenance, infogérance et formation sur un ensemble de produits et de services liés aux réseaux de communication numérique, aux systèmes informatiques et télécoms ainsi qu'aux équipements de sécurité. Au départ, la société s'appelait Téléphonie mosellane. En 1970, elle devient distributeur agréé de Telic alcatel. Cette dernière la récompense en lui attribuant le label qualité en 1988. Année après année, Téléphonie mosellane suit l'évolution d'Alcatel et devient distributeur de cette nouvelle entité. En 1998, elle intègre le 1^{er} réseau d'installateurs indépendants de France, Resatis, ce qui lui permet d'étendre son rayon d'action à toute la France. Téléphonie mosellane devient Telmo en 2001. La même année, elle devient business partner Alcatel et intègre de nouveaux locaux à Marly. A partir de 2005, Telmo devient Microsoft partner et Maxdata serveur platinum expert. Elle accompagne l'évolution du réseau Resadia, né de la fusion entre Resatis et Aredia. En 2012, l'entreprise certifiée ISO 9001 version 2000 est certifiée Nexans et Acome, ce qui lui ouvre les portes d'importants marchés en câblage et fibre optique. En 2013, Telmo fête ses 50 années d'existence. Bon anniversaire !

Adresse : 11 rue des Vanneaux
Tél. : 03 87 18 10 10
Site Internet : www.telmo.fr





▲ Les gagnants du concours pour le choix du nom du nouvel espace culturel ont gagné des pass pour le centre Pompidou Metz.



▲ Le maire a été interviewé par les équipes de France 2 au sujet des drives, le reportage a été diffusé au journal de 20h de la chaîne le mardi 28 mai.



▲ Inauguration de l'exposition d'Annick Andrieux dans le hall de la mairie.

▲ Les visiteurs sont venus nombreux à la découverte du pays du soleil levant le 19 mai pour la biennale Japon passion au centre La Louvière.

▼ Invités vedettes de Japon passion : les tambours japonais Wadaïko Makoto.





▲ Dans le cadre du printemps afro-créole, Daniel Jonas Rano commente les panneaux de l'exposition à l'occasion de l'inauguration.



▲ Raconte tapis chez les Loupiots.

▲ A la bibliothèque municipale, rencontre et atelier avec Frédérique Bertrand, auteur de New York en pyjama, et la classe GS de la maternelle Freinet de Mme Guerold, dans le cadre du concours Mosel'lire.





▼ ▲ L'édition 2013 des Greniers de Marly était aux couleurs du printemps afro-créole et les visiteurs au rendez-vous.



▲ L'association Les années d'or a célébré la fête des mères et des pères autour d'un repas convivial au CSC La Louvière.





Vivons Marly

Si les Marliens ne savaient pas encore que 2013 était une année préélectorale, ils doivent s'en être rendu compte depuis quelques semaines. En effet, notre maire ne cesse de clamer haut et fort que les impôts locaux baissent à Marly, chiffres honteusement biaisés à l'appui. Tous ceux qui ont eu le loisir de comparer leur feuille d'impôts à celles d'avant 2011 constateront sans peine l'envolée subie par leur imposition locale, due à la conjonction de l'augmentation des taux, des bases, mais aussi beaucoup plus sournoisement à la quasi disparition d'abattements décidée par la municipalité. Mais alors où va cette manne avidement récoltée depuis 2 ans ? Eh bien vous avez aussi remarqué qu'un pharaonique chantier doit venir couronner le mandat de la municipalité... Et figurez-vous que ce chantier mobilise la presque totalité des crédits d'investissement de la ville.

Sachant bien la situation délicate dans laquelle la construction du Nec allait mettre notre commune, la majorité municipale a freiné tout autre investissement à Marly, et si l'on observe le budget 2013, le reste du domaine municipal ne bénéficie pratiquement plus d'investissements, si ce n'est des restes à réaliser du budget 2012, en espérant que cela passe inaperçu...

Quant à la pertinence d'une telle salle calibrée à 800 places (pour qui... ?), rappelons que le coût annuel de maintenance et de fonctionnement d'une telle structure se compte en centaines de milliers d'euros ! Alors nous pouvons craindre pour nos futures feuilles d'impôts locaux...



Marly Passionnément

Politique fiscale à Marly : la note est de plus en plus salée !

En mars 2007, le maire actuel écrivait dans l'Echo de Marly qu'il fallait reconduire la pause fiscale et se donner pour objectif une baisse de 5 % du train de vie de la commune (charges à caractère général).

Depuis cette période, la population est passée sous la barre des 10 000 habitants. Contrairement à ce qu'affirme le maire les subventions n'ont pas baissé pour la commune. Cela a entraîné le remplacement de la dotation de solidarité urbaine par la dotation de solidarité rurale, qui fut profitable. Cette dernière est supérieure de 14 % par rapport à la subvention perçue en 2007.

Le fait de passer sous la barre des 10 000 habitants aurait par contre mérité une baisse des indemnités du maire et des adjoints de l'ordre de 20 %, mais le maire a refusé de l'appliquer...

Six ans après, le maire clame avoir baissé les impôts de 3 % et diminué le train de vie. En réalité celui-ci coûte 43 % de plus et les taxes d'habitation ont augmenté de près de 30 % !

Lors du vote du budget pour cette année le maire nous annonce encore une augmentation des recettes fiscales liées aux taxes d'habitation et foncières.

Alors que vous êtes nombreux à nous dire que la note est de plus en plus salée, la majorité municipale augmente chaque année le train de vie de la commune (fêtes et cérémonies, alimentation, etc.).

Voilà la politique fiscale que notre groupe dénonce depuis 2008 dans l'intérêt des Marliens.

Malgré ces faits peu réjouissants, nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer un agréable été.

M. Lécho



Groupe majoritaire Ensemble pour Marly

www.ensemblepourmarly.fr

LES CANCRES ET LE "BON ÉLÈVE"

Il n'a échappé à personne que, dimanche 21 avril, la presse locale s'est faite l'écho, dans un article intitulé "le bon élève Hory", de l'excellente note attribuée à la ville de Marly pour sa bonne gestion financière (20/20 s'il vous plaît !). C'est la sérieuse et indépendante association Les Contribuables associés (www.contribuables.org) qui, dans le cadre de l'établissement de l'Argus des communes, mettait à l'honneur notre ville.

Si le titre de l'article de presse renvoie à des schémas scolaires, poursuivons dans ce sens et imaginons le conseil municipal comme une classe. Dans cette hypothèse, s'il y a bien un "bon élève", il a déjà été désigné, attardons nous sur les "cancres" de notre classe municipale... Et ils sont nombreux.

Il y a les cancrs qui dans le domaine de la fiscalité locale ne savent toujours pas que celle-ci est le fruit d'une triple décision : municipale évidemment mais aussi avec une forte interaction de l'Etat et des autres collectivités locales. D'ailleurs comme le précise un commentaire de l'analyse des Contribuables associés : « *il est à noter que la réforme fiscale sur les entreprises a pu entraîner une hausse artificielle, indépendante de votre municipalité, de la fiscalité après 2010* ».

Il y a aussi les cancrs qui sont dans le déni permanent de réalité et clament haut et fort qu'il y a peu de travaux à Marly ou que l'investissement est sélectif... Invitons-les à se promener et à ouvrir grand leurs yeux dans la ville pour constater le contraire...

Et il y a les éternels cancrs qui ne savent toujours pas lire un budget et qui affirment en permanence des inepties. Rappelons quelques vérités issues du budget municipal (nous les tenons à disposition de tout citoyen qui souhaiterait vérifier par lui-même) : entre 2011 et 2012 baisse des charges à caractère général (le train de vie de la ville) de 4 %. Baisse de 10 % des postes fêtes et cérémonies. Pour le chapitre des recettes, cette fois-ci, baisse de l'ensemble des dotations d'Etat de 4,33 %. Baisse de la dotation globale de fonctionnement de plus de 1 % et j'en passe...

Nous pourrions continuer longuement mais il semble bien préférable d'inviter "les cancrs" à profiter de cet été pour suivre assidument des "cours de rattrapage" en matière d'analyse et de gestion budgétaire. Quant aux Marliennes et Marliens nous leur souhaitons de belles et bonnes vacances à Marly ou ailleurs...

Vous l'aurez constaté vous-mêmes, ce mois de mai a été catastrophique en terme météorologique, avec des températures très en deçà des moyennes saisonnières. L'influence du temps sur nos humeurs a maintes fois été prouvée. Alors que l'été semble ne jamais vouloir arriver, comment garder le moral ?

Pour la plupart d'entre nous, l'heure est au plafond bas : depuis des semaines, le ciel voilé par des nuages opaques, les pluies torrentielles et les orages menaçants se succèdent. Agacement, frustration et colère s'expriment dans les conversations.

Durant cette période, et pour échapper à ce blues généralisé, Metz Métropole, en accord avec les communes concernées, a relevé le défi et a acquis le 25 mars dernier la base aérienne 128 de Metz-Frescaty pour un euro symbolique.

Reste maintenant à l'agglomération de Metz Métropole de se fixer une ambition d'aménagement et de développement à la hauteur du potentiel de ces terrains militaires.

Différentes études ont été menées et il en ressort dans un premier temps que l'avenir de la base aérienne pourrait être une zone d'agriculture périurbaine, une ferme photovoltaïque et/ou une zone sportive. Mais aucune de ces pistes n'a été véritablement creusée, il s'agit seulement d'idées encore à développer.

Le conseil général de la Moselle milite pour la création sur une partie de la BA 128 d'un grand pôle sportif avec des équipements d'envergure. Je formule le vœu qu'en ces périodes de morosité climatique et de difficultés économiques nous nous serrions les coudes en mettant toutes nos forces vives en commun pour redonner une nouvelle vie à la BA 128. La réussite de ce challenge demandera un véritable partenariat accompagné d'un travail en équipe entre les communes concernées, la communauté d'agglomération, le conseil général de la Moselle, voire la région Lorraine.

Notre devoir d'élu est de rester vigilant sur l'avancement et la gestion de ce dossier et d'obtenir des différents décideurs une position claire et précise sur le devenir de la BA 128, de relever le défi du changement et ainsi éviter le déclin de notre territoire.

Passez un excellent été, je vous donne rendez-vous à la rentrée.

Michel HIRSCHHORN
Conseiller municipal indépendant
mhirschhorn57@orange.fr

M. Hirschhorn



Ne laissez pas les autres décider pour vous ! Inscrivez-vous sur les listes électorales pour voter !

Les personnes françaises nouvellement arrivées à Marly ainsi que les ressortissants européens désireux de s'inscrire sur les listes électorales européennes sont invités à se présenter en mairie au service accueil-population jusqu'au 31 décembre 2013.

Il est rappelé que les ressortissants européens sont électeurs et éligibles en ce qui concerne les élections municipales et européennes qui se dérouleront en 2014.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans domiciliés à Marly. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour être électeur, il faut :

- > être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin,
- > être de nationalité française,
- > jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- > A la mairie de son domicile.

Quand s'inscrire ?

- > Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Pièces à fournir :

- > document d'identité en cours de validité (CNI, passeport),
- > justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

VOUS ÊTES RESSORTISSANT D'UN ÉTAT MEMBRE DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Vous pouvez vous faire inscrire sur la liste électorale complémentaire en vue des élections municipales et européennes.

Conditions :

- > les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français.

Pièces à fournir :

- > document d'identité en cours de validité (titre de séjour, passeport) et justificatif de domicile ou de résidence datant de moins de 3 mois.



**POUR VOTER EN 2014, INSCRIVEZ-VOUS
AU PLUS TARD, LE 31 DECEMBRE 2013**

Naissances

- MERIDJA Fahim né le 29 mars 2013
- CONGE Méline née le 1^{er} avril 2013
- MAGLOTT Anaé née le 7 avril 2013
- KLEMANN Nathan né le 13 avril 2013
- THOMAS Clémentine née le 13 avril 2013
- SOUTY Théo né le 20 avril 2013

Mariage

- Jérôme NOCQUET et Frédérique HANRIOT le 23 mars 2013
- Michael LOYER et Rebecca ACKERMAN le 3 mai 2013
- Eric FABING et Michèle ENGRAND le 18 mai 2013

Décès

- GERARD Suzanne veuve PELTRE le 27 mars 2013
- SUR Olivier le 30 mars 2013
- ORZES Attilio le 4 avril 2013
- MAIRE Charles le 4 avril 2013
- NICOLAS Michel le 14 avril 2013
- TAUZIN Jérôme le 15 avril 2013
- GEGOUT Adrienne veuve VOIRIN le 20 avril 2013
- VINCENT Daniel le 21 avril 2013
- NOIREZ André le 22 avril 2013
- MAILLOCHON Marie le 25 avril 2013
- MÖGLIN Edouard le 1^{er} mai 2013
- MACKOWIAK Anne veuve BUNIER le 2 mai 2013
- MARTIN Suzanne le 4 mai 2013
- JOLY Ginette le 9 mai 2013



FÊTE DES VOISINS

**POUR LE PROCHAIN ECHO DE MARLY,
ENVOYEZ NOUS UNE PHOTO !**

Nous choisirons les plus représentatives afin d'illustrer le compte-rendu sur les nombreuses fêtes des voisins qui ont eu lieu à Marly.

info@marly57.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue des Écoles – 57155 MARLY
Tél. : 03 87 63 23 38 – Fax : 03 87 56 07 10
Site internet : www.marly57.fr – E-mail : info@marly57.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – Permanence état civil de 17h à 18h
Mairie annexe : 1 rue du XI^e régiment d'aviation, ouvert les après-midi de 16h à 18h (sauf vacances scolaires)
Tél. : 03 87 66 25 29

CCAS

8 rue des Écoles – 57155 MARLY
Tél. : 03 87 63 01 99 – Fax : 03 87 56 07 10
Responsable : Isabelle Paseck

POLICE MUNICIPALE

13 Place de Gaulle – Tél. : 03 87 64 80 17 – Fax : 03 87 32 56 68
Tél. police nationale de Montigny-lès-Metz : 03 87 66 36 44
Tél. hôtel de police de Metz : 03 87 16 17 17 (24h/24)
Police secours : composer le 17

HALTE-GARDERIE LA MAISON DES LOUPIOTS

1 rue de Bretagne – Tél. : 03 87 62 69 61
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Directrice : Magali Meny
Fermeture annuelle du vendredi 19 juillet inclus jusqu'au dimanche 11 août

CENTRE SOCIO-CULTUREL LA LOUVIÈRE

54 rue de la Croix St-Joseph
Tél. : 03 87 62 35 84 – Fax : 03 87 50 37 32
Site internet : www.csc.lalouviere.com
E-mail : csc.la.louviere@hotmail.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Directeur : Alain Barthès

FRÉQUENCES JEUNES

CSC La Louvière – 54 rue de la Croix St-Joseph
Tél. : 03 87 65 74 24 – Fax : 03 87 50 37 32
Site internet : frequencesjeunes.com
E-mail : frequence@numericable.fr
Contact : Marc Thérèse, coordinateur

BIBLIOTHÈQUE

CSC La Louvière – 54 rue de la Croix St-Joseph
Tél. : 03 87 62 39 52
Site internet : <http://bibliothequemarly.over-blog.fr>
E-mail : bibliotheque@marly57.fr
Horaires d'ouverture : mardi de 15h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 15h à 18h, vendredi de 15h à 19h et le samedi de 14h à 17h
Responsable : Julie Fontaine
Fermeture annuelle et pour travaux du samedi 29 juin à 17h, réouverture le mardi 3 septembre à 15h

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Château Henrion – 1 rue de Metz – Fax : 03 87 57 15 03
Tél. : 03 87 66 97 38 (musique)
Tél. : 03 87 20 01 24 (danse)
E-mail : conservatoire.marly57@wanadoo.fr
Directeur : Ferdinand Bistocchi

CONSOTHÈQUE CLCV MARLY & ENVIRONS

CSC La Louvière, entrée B
Tél. : 03 87 63 72 41 – Fax : 03 87 57 15 03
E-mail : clcvmarly@gmail.com – Site internet : www.clcv.org
Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 16h

JUIN

- Du 3 au 28** **Exposition Regard Image**
Hall de la mairie
- Du 20 au 23** **Open de la mirabelle d'or**
Golf de la Grange aux Ormes
- Du 21 au 23** **Arts du feu**
Bords de Seille
- Mardi 25** **Conseil municipal**
18h, mairie, salle du conseil
- Samedi 29** **Championnat de Lorraine de tir à l'arc**
Stade Delaître
- Du 29 juin au 22 juillet** **Tournoi open senior Trophée Florest**
Tennis club de Marly
- Dimanche 30** **Championnat de tir à l'arc de ligue de Lorraine Fita**
Stade Delaître
- Dimanche 30** **Grand concours de pêche**
Les Chappées, bords de Seille
- Dimanche 30** **Exposition de véhicules d'exception**
Bords de Seille

JUILLET

- Les 6 et 7** **Marly jam session**
CSC la Louvière et city stade
- Dimanche 7** **5^e braderie de Marly**
Rues de Marly
- Du 8 juillet au 2 août** **Centre aéré**
CSC la Louvière
- Du 15 juillet au 15 août** **Exposition de l'atelier d'Emmanuelle Caschera sur le thème de la République**
Hall de la mairie
- Mardi 30** **Don du sang**
De 16h à 20h, CSC la Louvière



AOÛT

- Du 5 au 23** **Animation estivale**
CSC la Louvière

SEPTEMBRE

- Mardi 3** **Conseil municipal**
18h, mairie, salle du conseil
- Samedi 7** **Fête de rentrée de la CLCV**
De 14h à 17h, place de Gaulle
- Les 7 et 8** **Grand prix fédéral du golf de la Grange aux Ormes**
Golf de la Grange aux Ormes
- jeudi 12** **Réunion prévention sécurité seniors**
14h30, Marlymages
- Samedi 14** **Challenge de pétanque de la ville (triplette mixte)**
Stade Delaître
- Samedi 14** **Journée de l'enfant**
Place de Gaulle
- Samedi 14** **Match de foot pour le Téléthon**
Stade Delaitre
- Mercredi 18** **Raconte tapis (enfants)**
16h, bibliothèque municipale
- Samedi 28** **Petit déjeuner littéraire (adultes)**
10h30, bibliothèque municipale

